



AMBASSADE DE FRANCE EN ROUMANIE
Service de coopération et d'action culturelle

Lettre d'information de la coopération décentralisée franco-roumaine

Sommaire

1. **Actualité des partenariats**
2. **Actualité de la décentralisation et de l'intégration européenne en Roumanie**
3. **Focus : dossier thématique sur les coopérations en matière d'environnement**

Mot de l'Ambassadeur

Les Assises franco-roumaine de la coopération décentralisée de Nantes, en novembre 2007, ont marqué une étape importante dans la réflexion commune sur les orientations des projets entre collectivités locales françaises et roumaines. Dans le cadre européen dans lequel s'inscrivent désormais ces collaborations, il importe que les partenaires français apportent un savoir-faire en matière d'appui à la décentralisation en Roumanie, de renforcement de l'intercommunalité, de mise en place de services publics de qualité (notamment dans le domaine social et de la protection de l'environnement) et d'appui à la valorisation du patrimoine.

Parce que la coopération est à la fois un outil d'accélération des réformes et un vecteur de solidarité et d'intégration au sein de l'Union européenne, je souhaite le meilleur succès à la réalisation de vos projets en 2008.

Henri PAUL
Ambassadeur de France en Roumanie

1. ACTUALITÉ DES PARTENARIATS

▸ **Troisièmes Assises franco-roumaines de la coopération décentralisée (Nantes, 15 et 16 novembre 2007)**

Les troisièmes Assises de la coopération décentralisée franco-roumaine se sont déroulées à Nantes les 15 et 16 novembre derniers. Ouvertes par le Ministre des affaires étrangères et européennes, M. Bernard KOUCHNER, et le Président de Nantes Métropole et Député-Maire de Nantes, M. Jean-Marc AYRAULT, ces assises ont été une réussite au regard du nombre de participants et de la richesse des débats tenus. Elles furent l'occasion de réaffirmer le dynamisme de la coopération, forte de centaines de partenariats et d'aborder des thèmes variés tels que la gestion des services publics locaux, l'intercommunalité, la cohésion sociale et la

démocratie participative. Plus de 400 représentants des collectivités locales françaises et roumaines avaient effectué le déplacement à Nantes – dont une délégation officielle de 120 élus locaux roumains conduite par le Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Intérieur et de la Réforme Administrative, M. Victor DOBRE, mais aussi les principaux Présidents d'associations de pouvoirs locaux roumains, dont le Président de la Fédération des autorités locales de Roumanie (FALR)¹, M.

¹ La Fédération des autorités locales de Roumanie représente les intérêts des municipalités, villes et communes de Roumanie. Elle fédère trois associations de collectivités - *l'Asociația Municipiilor din România* (Association des Municipalités de Roumanie - AMR), *l'Asociația Orașelor din România* (Association des Villes de Roumanie - AOR) et *l'Asociația Comunelor din România* (Association des Communes de Roumanie - AcoR) - et compte près de 800 membres (soient 102 municipalités, 181 villes, 510 communes). La FALR a pour objectif de favoriser le développement équilibré de toutes les autorités locales de Roumanie. Elle participe ainsi au processus de modernisation et de décentralisation de l'administration publique locale et contribue à l'amélioration de la législation. Cette fédération fournit par ailleurs une assistance technique à ses membres et contribue, en tant que fédération, aux échanges

Cristian ANGHEL, ou encore les présidents de Conseils départementaux et maires de grandes et de petites villes de Roumanie.

Ces Assises, conçues par le Ministère des affaires étrangères et européennes comme une opportunité d'éclairer les partenaires français sur les enjeux qui caractérisent la Roumanie d'aujourd'hui, ont permis aux différentes parties de mettre en valeur leurs points de convergence mais aussi d'orienter au mieux les projets de coopération et, notamment, de les axer sur des actions d'appui au montage d'intercommunalité, de formation sur les modes de gestion des services publics, et d'aide à la mise en œuvre de programmes européens.

D'autre part, les échanges ont également permis de mettre en avant un certain nombre de difficultés concernant le secteur associatif roumain, fragilisé par le retrait progressif des bailleurs de fonds internationaux. La question des Roms, qui fait actuellement l'objet de nombreuses discussions en Europe, a par ailleurs été évoquée lors de ce forum.

Les thèmes abordés durant ces deux jours devraient permettre d'impulser une nouvelle dynamique dans les partenariats franco-roumains, notamment dans le contexte de l'adhésion de la Roumanie à l'UE, de la croissance économique du pays et de la poursuite du processus de décentralisation, jointes à l'arrivée massive de fonds européens (19,66 milliards d'euros sur la période 2007-2013). Des sujets tels que la régionalisation, l'articulation entre la coopération décentralisée et la présence économique française, ainsi que la prise en compte de l'environnement dans les projets franco-roumains représenteront des axes de travail futurs. L'avancée des principaux dossiers de coopération décentralisée fera l'objet d'une réunion de bilan d'étape au cours de l'année 2008.

⇒ Pour plus de renseignements

Sur les Assises :

- Les synthèses des tables rondes et des ateliers des Assises sont disponibles sur le site de Cités Unies France à l'adresse suivante www.cites-unies-france.org/html/regions/europeest/roumanie_index.html.

Sur la coopération décentralisée :

- Stanislas HUBERT, Assistant technique régional pour la coopération décentralisée et non gouvernementale, Ambassade de France en Roumanie, stanislas.hubert@diplomatie.gouv.fr ou
- Patricia LESAGE, Chargée de mission pour la coopération décentralisée et non gouvernementale, Ambassade de France en Roumanie, patricia.lesage@diplomatie.gouv.fr

▸ Missions en Roumanie

1/ Une délégation nantaise, menée par M. Dominique RAIMBOURG, Député et Adjoint au Maire de Nantes, s'est rendue du 19 au 23 novembre en Roumanie afin d'entamer une coopération avec les autorités locales du județ de MEHEDINȚI (sud-ouest), sur la question des migrations des communautés Roms, en proposant notamment des programmes de prévention des départs et d'accompagnement social du retour des migrants.

2/ Une délégation du Conseil général de HAUTE-SAONE, conduite par Mmes LAURE-LIBERSA, Vice-Présidente du Conseil général de Haute-Saône et VERNHES-DAUBREE, Chargée de mission prospective et chef de projet AREMIS-LURE pour le Conseil général, s'est rendue en Roumanie du 11 au 14 décembre 2007 dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de coopération décentralisée avec le județ de HUNEDOARA (sud-ouest). Le projet a pour objectif l'appui à la mise en œuvre d'une politique de développement territorial permettant de soutenir l'intercommunalité, en sachant que cette thématique constitue une priorité du Ministère de l'intérieur et de la réforme administrative roumain.

2. ACTUALITÉ DE LA DÉCENTRALISATION ET DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE EN ROUMANIE

▸ Adoption par la Commission européenne de programmes intéressant la Roumanie dans le cadre de l'objectif « coopération territoriale européenne ».

La Commissaire en charge de la politique régionale, Mme Danuta HÜBNER, a annoncé l'adoption en décembre 2007 de trente-cinq programmes de coopération transfrontalière. Ces programmes, principalement financés par le Fonds européen de développement régional (FEDER), apportent un soutien financier à la coopération transfrontalière et transnationale entre les Etats membres ainsi qu'avec des pays des Balkans occidentaux ou couverts par la politique de voisinage. Parmi les programmes transnationaux récemment adoptés figure le programme « Espace de l'Europe du Sud-Est », qui réunit huit Etats-membres dont la Roumanie et huit Etats non membres de l'Union européenne. La Commission européenne a également approuvé les programmes opérationnels de coopération transfrontalière Roumanie-Hongrie (224,5 millions d'euros) et Roumanie-Bulgarie (217,8 millions d'euros). Ce dernier sera mis en œuvre dans le cadre d'un système de management commun dont le secrétariat technique se trouvera à CĂLĂRAȘI.

⇒ Pour plus d'informations

Sur le programme Roumanie-Bulgarie :

- site internet Cross Border Cooperation
www.cbromaniabulgaria.eu

▸ Séminaire sur la gestion des fonds structurels à destination du corps préfectoral roumain

L'Ambassade de France en Roumanie a organisé à Bucarest du 12 au 14 décembre 2007 une formation sur la connaissance des institutions européennes et les possibilités d'accès aux fonds européens, au bénéfice du Ministère roumain de l'intérieur et de la réforme administrative roumain (MIRA)²,

² Ministère roumain en charge des affaires intérieures ainsi que la réforme administrative. En 2003, l'ancien Ministère de l'Intérieur (*Ministerul de Interne*) a fusionné avec le Ministère de l'administration publique (*Ministerul Administratiei Publice*) pour devenir le Ministère de l'Administration et de l'Intérieur (*Ministerul Administratiei si Interneleor*), puis le Ministère de l'intérieur et de la réforme administrative en avril 2007. Le Ministre de l'intérieur et de la réforme administrative, M. Cristian DAVID, est assisté par 4 Secrétaires d'Etat : le Secrétaire d'Etat pour la réforme de l'administration publique, M. Liviu

avec l'appui de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) et de l'Institut National d'Administration (INA) roumain. Cette formation a réuni 33 préfets et 9 sous-préfets roumains, l'intégralité des județs de Roumanie ayant ainsi pu être représentée. Assurée par MM. Jean-Benoit ALBERTINI, Délégué interministériel adjoint à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT) et Gilles PELURSON, Directeur départemental de l'agriculture et des forêts de la Loire, ancien conseiller pour la politique régionale à la Représentation permanente française auprès de l'UE, cette formation s'est inscrite dans le cadre du programme de travail 2005/2007 défini entre l'Ambassade et le MIRA pour accompagner la professionnalisation du corps préfectoral roumain.

Alors même que la Roumanie a vu l'ensemble de ses programmes opérationnels spéciaux (POS) pour la gestion des fonds structurels 2007/2013 approuvés par la Commission européenne et que la mise en œuvre de ces POS est centralisée, les deux journées et demi de présentation du cadre de gestion des fonds structurels en France au regard de la situation roumaine ont permis de sensibiliser le corps préfectoral à l'intérêt d'une approche déconcentrée de la programmation de ces fonds et de l'instruction des dossiers, ainsi qu'à l'opportunité de privilégier une approche interministérielle du développement économique et spatial.

Ce séminaire a été clôturé par le Ministre de l'intérieur et de la réforme administrative, M. Cristian DAVID, par le Secrétaire d'Etat, M. Victor DOBRE, et par l'Ambassadeur de France en Roumanie, M. Henri PAUL.

⇒ Pour plus d'informations

Sur les programmes européens en Roumanie :

- Jean-Baptiste CUZIN, Attaché de coopération technique, Ambassade de France en Roumanie
jean-baptiste.cuzin@diplomatie.gouv.fr

▸ Soutien européen au développement urbain intégré et durable.

Le premier appel à proposition du programme européen URBACT II est ouvert jusqu'au 15 février 2008 aux collectivités, universités et centres de recherche des 27 états membres, de Norvège et de Suisse. Détails disponibles sur le site <http://urbact.eu>.

RADU, le Secrétaire d'Etat pour les relations avec les préfetures, M. Victor Paul DOBRE, le Secrétaire d'Etat pour les communautés locales, M. Marian PETRACHE et le Secrétaire d'Etat pour les relations avec le Parlement et les affaires européennes, M. Marin PATULEANU. Site internet www.mira.gov.ro

**3. FOCUS : LA COOPÉRATION EN MATIÈRE
D'ENVIRONNEMENT :
EXEMPLE DU LIMOUSIN**

▸ « **La coopération franco-roumaine se jette à l'eau** ». Quand la coopération franco-roumaine vient soutenir l'environnement, exemple de coopération dans le domaine de l'eau.

Forte de son expertise, la région LIMOUSIN, qui accueille l'Office International de l'Eau (OIE), mène divers projets de coopération avec la Roumanie dans le domaine de l'eau afin d'accompagner ses partenaires dans la mise en place d'une démarche de services qui prenne l'environnement pleinement en compte.

Former aux bonnes pratiques et à la gestion de projets autour de l'eau

L'Office International de l'Eau a mis en place courant 2007 des actions de formation d'élus territoriaux dans le județ de BACĂU (Nord-Est), dans le cadre de l'accord de coopération décentralisée signé en octobre 2005 entre ce județ et la Région LIMOUSIN. Trois modules de formation ont mobilisé pendant plusieurs jours représentants du Conseil départemental de BACĂU, personnels et cadres de la société APA SERV (opérateur départemental pour l'alimentation en eau) ainsi que des représentants d'APELE ROMANE³ BACĂU (direction départementale du service national d'exploitation des réseaux de distribution d'eau potable). Des sujets tels que « les techniques de production d'eau potable », les « bonnes pratiques de la gestion des déchets municipaux par les collectivités » ou encore « l'exploitation des réseaux de distribution d'eau potable » ont été abordés. Ces journées ont permis les échanges d'expériences et de bonnes pratiques

³ En Roumanie, la gestion des eaux relève de la Compagnie nationale « Apele Romana » qui dispose du monopole de la production et de la distribution de l'eau brute de surface et souterraine aux municipalités. Elle gère près de 80000 km de voies d'eau, dispose de 7100 km de digues et de 157 canaux. Apele Romane dispose de onze Directions régionales des Eaux, qui représentent chacune un bassin hydrométrique spécifique. Quant à la distribution de l'eau, elle est gérée par plus d'un millier d'opérateurs qui se répartissent en 4 catégories : les régies municipales ; les sociétés commerciales dont le capital est majoritairement détenu par les municipalités ; les services municipaux ou les concessions telles que Veolia Water, Apa Nova. Les principaux opérateurs sont regroupés dans l'Association Roumaine de l'Eau. [informations tirées du site de la Mission économique de Bucarest, « L'environnement en Roumanie », fiche de synthèse actualisée le 14 novembre 2006, www.missioneco.org/roumanie/documents]

entre les collectivités, structures et institutions des deux territoires, mais aussi la définition de thématiques pour de futures formations (définition de la taille optimale des services des eaux et des déchèteries) et actions de sensibilisation des jeunes pour lutter contre le gaspillage.

RoLi Planet, une contribution franco-roumaine à la maîtrise d'ouvrage pour des investissements dans l'eau en Roumanie

La Région LIMOUSIN soutient par ailleurs la création du consortium franco-roumain (RoLi Planet) d'entreprises dans le domaine de l'eau et de l'environnement. Porté par l'association Limousin Expansion, le projet a été initié fin 2006 par le regroupement des compétences régionales issues du Pôle Environnement du Limousin (PEL) qui rassemble une vingtaine de sociétés, quatre de ces entreprises ayant décidé de créer la SaRL RoLi Planet France. Parallèlement, RoliPlanet France soutient la création de RoliPlanet Roumanie (basée à Baia Mare), dont elle est l'actionnaire majoritaire, et dont les principaux actionnaires roumains sont les entreprises AGECOM et UNIO. RoLi Planet Roumanie à pour vocation, dans un premier temps, de répondre aux appels d'offres des collectivités locales (communes et intercommunalités, sur tout le territoire roumain) sur des projets d'études (dimensionnement, conception) et de réalisation d'usines de potabilisation et d'unités de traitement des eaux usées, favorisant ainsi la coopération entre entreprises limousines et roumaines et permettant de valoriser la maîtrise d'ouvrage française dans un secteur économique appelant des investissements massifs au cours des années 2007/2013 sur financements européens.

⇒ **Pour plus d'informations**

Sur la coopération entre le Limousin et la Roumanie :

- Cédric LEGER, Délégation à la coopération, Conseil régional du Limousin, c-leger@cr-limousin.fr

Sur RoLi Planet :

- <http://www.roliplanet.net/>
- contact@roliplanet.net

Sur le marché de l'eau et de l'environnement en Roumanie :

- fiches de synthèses sectorielle de la Mission économique de l'Ambassade de France en Roumanie www.missioneco.org/roumanie/secteurs.asp

▸ Appel à contributions

Si vous souhaitez voir communiquées dans cette lettre des informations relatives à vos projets, merci de prendre contact avec Mlle Patricia LESAGE, chargée de mission pour la coopération décentralisée et non gouvernementale

(patricia.lesage@diplomatie.gouv.fr). La prochaine lettre paraîtra en avril. Il convient que les propositions adressées le soient **avant le 1^{er} mars 2008**.

▸ Retrouvez l'actualité de la coopération décentralisée franco-roumaine sur le nouveau site internet de l'Ambassade de France en Roumanie

<http://www.ambafrance-ro.org/>

Clause de non-responsabilité :

L'Ambassade de France s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Éditeur :

Ambassade de France en Roumanie
Service de coopération et d'action culturelle
Adresse : Str. Emile Zola, nr 6 – RO 011849 BUCAREST (sector 1)
Tel : +40 (0)21. 208 98 36 – Fax : +40 (0)21. 231 05 19

Directeur de la publication :

Henri LEBRETON, Conseiller de coopération et d'action culturelle

Equipe de rédaction :

Patricia LESAGE, Chargée de mission pour la coopération décentralisée et non gouvernementale
patricia.lesage@diplomatie.gouv.fr

Stanislas HUBERT, Assistant technique régional pour la coopération décentralisée et non gouvernementale
stanislas.hubert@diplomatie.gouv.fr

Jean-Baptiste CUZIN, Attaché de coopération technique
jean-baptiste.cuzin@diplomatie.gouv.fr

Fin de rédaction : 29/01/2008.